

ÉTATS-UNIS, AUSTRALIE, AUVERGNE : RÉFLEXIONS SUR TROIS TYPES DE FORESTERIE

J'ai eu l'occasion de passer d'une mission d'expert en Australie à des vacances au piémont de la chaîne des Cascades, près de Seattle, avant de retrouver mon Auvergne habituelle. J'ai ainsi pu prendre conscience d'approches différentes de la part des forestiers des diverses régions du monde, quant à la gestion de leurs forêts. Ne serait-ce que sous l'aspect financier, mais qui reflète des visions du monde différentes. Telles qu'elles peuvent être découvertes à l'occasion d'un bref séjour, et non point d'une longue enquête sociologique : ces notes ne sont qu'un clin d'œil, une image gardée en souvenir.

Sur la Côte Ouest des États-Unis, la gestion forestière débute seulement, à nos yeux de la vieille Europe : près de l'Océan, après la première récolte de la forêt primaire, de la "rain forest", les interventions d'amélioration dans les peuplements de deuxième génération sont encore rares, parfois assez brutales. Et parfois même correspondent à la récolte, à nos yeux prématurée, des peuplements : une coupe rase avec régénération naturelle ou plantation, pour reconstituer un peuplement. Pourquoi cette précipitation ? Tout se passe comme si les propriétaires arbitraient en permanence entre les diverses possibilités d'investissements. Et, constatant que ces dernières années les placements financiers rapportaient plus que la forêt, avec des cours des matières premières durablement (?) déprimés, ils n'ont pas hésité à anticiper les coupes, pour réaliser le capital forestier et le placer ailleurs.

En Australie, un vaste programme de reboisement se prépare. Le droit australien rend possible la séparation de la propriété du sol et celle du peuplement. Comme des terrains sont en désherence agricole, leurs propriétaires peuvent chercher à les louer à des investisseurs, pour 15 ou 25 ans ; ceux-ci mettent en place des plantations de Pin de Monterey ou d'Eucalyptus, visant à approvisionner en fibre ou en bois matériau l'Asie du Sud-Est. Spéculation à but industriel, à moyen terme forestier, qui mobilise là des fonds privés internationaux. Preuve de confiance : dans l'avenir, dans la stabilité de ce pays, dans son développement, dans le besoin à terme du matériau bois. Avec des échéances strictes, contractuelles, qui optimisent la rentabilité des capitaux investis. Tant pour le propriétaire, qui retrouve la disponibilité de son fonds après l'exploitation, que pour le financier qui voudra vendre la récolte et retrouver sa mise.

Ces exigences de retour n'existent pas en Auvergne : de nombreux peuplements, anciens, sont largement sous-exploités. La forêt correspond à l'épargne familiale, au bas de laine mis de côté pour les mauvais jours ou pour les grands événements. La mobilisation, l'exploitation d'un lot se fait lorsque l'occasion l'impose, au rythme des grands événements familiaux. Capital de précaution, le rendement n'est guère envisagé, non plus que les risques encourus par tout peuplement forestier. Après celle de 1982, la tempête de Noël 1999, avec son ampleur nationale, a juste ébranlé ces convictions de "bois noirs" éternels.

Tradition, spéculation, foi en l'avenir d'un pays neuf : le monde forestier est divers, dans ses convictions et dans son appréhension du monde. Malgré les discours, la gestion durable et les critères d'Helsinki n'ont pas encore uniformisé les points de vue forestiers.

Yves POSS
Chargé de Mission auprès du Directeur de l'ENGREF
ENGREF
Centre de Clermont-Ferrand
24, avenue des Landais
BP 90054
F-63171 AUBIÈRE CEDEX 9